Duveen x Klackstein n° 264 FRC 2 / 19846 Q
Case
FRC
2-849

RÉSULTATS

EXTRAITS D'UN OUVRAGE

INTITULÉ:

DE LA RICHESSE TERRITORIALE

DU ROYAUME DE FRANCE;

Ouvrage dont la rédaction n'est point encore achevée:

Remis au Comité de l'Imposition, par M. LAVOISIER, de l'Académie des Sciences, Député-suppléant à l'ASSEMBLÉE NATIONALE, et Commissaire de la Trésorerie.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

AVERTISSEMENT.

L'ouvrage dont j'ai communiqué les principaux résultats au Comité de l'imposition, et dont l'Assemblée Nationale a décrété l'impression, a été commencé dès 1784. M. du Pont, aujourd'hui Membre de l'Assemblée Nationale, en avoit jeté les premières bases dans un Mémoire rédigé pour le Comité d'administration de l'agriculture, qui se tenoit alors sous la présidence de M. de Vergennes.

J'ai cherché depuis à donner plus d'étendue à ce travail, à rassembler plus de faits positifs, à multiplier les moyens de vérification, à me former des méthodes pour calculer les consommations et les productions, comme on s'en est fait pour calculer la population.

Vingt fois j'ai repris et interrompu ce travail, et quoique je sentisse l'importance de son objet, quoique je desirasse d'en publier les résultats assez tôt pour que le Comité de l'imposition pût s'en aider dans la fixation des bases de l'impôt; continuellement détourné par des occupations d'un autre genre, et dont plusieurs même n'étoient pas

étrangères à l'Assemblée Nationale, il m'a été absolument impossible d'y mettre la dernière main.

C'est le sort de presque tous les ouvrages de longue haleine ; rarement ils sont achevés. Il reste même aux personnes les plus habituées au travail, si peu d'instans qui ne soient pas affectés à des devoirs d'une nécessité impérieuse, que le temps se consume à former des projets d'ouvrages, sans qu'il soit permis de les exécuter.

Cependant, puisque le Comité de l'imposition, puisque l'Assemblée Nationale a jugé que ces essais, tout imparfaits, tout incohérens qu'ils sont encore, pouvoient être de quelqu'utilité, je dois le sacrifice de mon amour-propre, et je ne sais plus qu'obéir.

Qu'il me soit permis d'observer ici que le genre de combinaisons et de calculs dont j'ai cherché à donner iici quelques exemples, est la base de toute l'économie politique. Cette science, comme presque toutes les autres, a commencé par des discussions et des raisonnemens métaphysiques : la théorie en est avancée ; mais la science-pratique est dans l'enfance, et l'homme d'état manque à tout instant de faits sur lesquels il puisse reposer ses spéculations.

Puissent les Représentans de la Nation françoise; puissent ces hommes de génie, dont les travaux feront l'étonnement des races futures, comme ils font dès aujourd'hui l'admiration de toutes les Nations, sentir combien leur marche auroit été plus assurée, combien ils auroient évité de difficultés, peut-être d'erreurs, si les philosophes qui les ont précédés, avoient préparé d'avance les matériaux de l'édifice qu'ils se proposoient d'élever, si leurs travaux eussent été établis sur des faits au-lieu de l'être sur des raisonnemens.

Il ne tiendra qu'à eux de fonder pour l'avenir un établissement public où viendront se confondre les résultats de la balance de l'agriculture, du commerce et de la population ; où la situation du Royaume, sa richesse en hommes, en productions, en industrie, en capitaux accumulés, viendront se peindre comme dans un tableau raccourci.

Pour former ce grand établissement qui n'existe dans aucune Nation, qui ne peut exister qu'en France, l'Assemblée Nationale n'a qu'à le desirer et le vouloir. L'organisation actuelle du Royaume semble avoir été disposée d'avance pour se prêter

à toutes ces recherches. L'Administration générale peut, par l'intermédiaire des Directoires de Départemens et de Districts, atteindre avec facilité jusqu'aux dernières ramifications de l'arbre politique, jusqu'aux Municipalités : avec une correspondance patriotique de cette espèce, il n'est point de renseignemens qu'on ne puisse obtenir ; point de travaux qu'on ne puisse entreprendre.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le produit ou le revenu territorial d'un grand empire peut être envisagé sous différens rapports ; et de ces différens rapports naissent une foule de considérations importantes.

Le produit territorial, considéré dans son ensemble, est la somme de toutes les productions du sol, de tout ce qui croît sur le sol et aux dépens du sol, soit pour l'usage des hommes, soit pour l'usage des animaux.

Ainsi non-seulement les pâturages et les fourrages qui croissent dans les prairies sont un produit territorial, mais la genisse et le poulain qui s'y élevent, mais l'augmentation de valeur du bœuf qui s'y engraisse, les accrus des bestiaux, le lait, le beurre, les fromages qui proviennent des vaches qui s'y nourrissent, sont véritablement un produit du territoire.

Mais c'est dans l'évaluation de ce produit en argent, dans son estimation en valeur numéraire, qu'il est aisé de se tromper. Dans presque tous les essais de ce genre, on a fait une foule de doubles et de triples emplois ; on a fait entrer en compte deux et trois fois la même valeur, et on est arrivé à des résultats faux et exagérés.

Je prie le lecteur de me permettre d'insister sur ces premiers principes, qui sont absolument

nécessaires pour l'intelligence de tous les résultats contenus dans cet essai, et de me pardonner des détails qui paroîtront peut-être d'un genre trivial à ceux qui n'en sentiront point l'importance.

Les pailles sont un produit territorial : cependant, si, en évaluant les produits d'une ferme, on faisoit entrer en ligne de compte le prix de la paille et celui du bled, on feroit évidemment un double emploi ; car les pailles, excepté dans les environs des grandes villes, ne sont point un produit qu'on puisse réaliser en argent ; et comme il est nécessaire de les consommer et de les convertir en fumier pour parvenir à la production du bled, leur valeur se trouve implicitement confondue dans celle du bled.

Il en est de même des fourrages et de l'avoine qui se consomment par les chevaux de labour, et dont la valeur se trouve confondue dans celle du bled, comme faisant partie des frais de culture qui l'ont fait naître. On ne pourroit les porter en recette sans être obligé de les porter aussitôt en dépense dans le compte de l'agriculture ; ce n'est donc point un revenu réel, et on ne peut les faire entrer que pour mémoire dans les richesses annuellement renaissantes de la Nation.

Ces mêmes considérations s'appliquent naturellement au produit des prairies et des herbages : ajouter ce produit à celui des bestiaux qui s'y

élevent ou qui s'en nourrissent, c'est évidemment compter deux fois la même chose.

Mais le produit ou le revenu territorial, dépouillé de ces doubles emplois, débarrassé de cette recette et de cette dépense fictives, n'est point encore le produit ou le revenu net. Ce dernier produit n'est qu'un résultat définitif auquel on n'arrive qu'après que toutes les dépenses, généralement quelconques, ont été défalquées.

Je me trouve ainsi conduit à distinguer :

1°. Le produit territorial en nature; et je l'ai déja défini.

2°. Le revenu territorial en argent, ou plutôt la portion du produit territorial susceptible d'être convertie en argent.

3°. Le revenu net : c'est ce qui reste du revenu territorial en argent, après que toutes les dépenses et charges en ont été prélevées. Cette portion est celle qui se partage entre le trésor public et les propriétaires.

Je pourrois distinguer encore ici le produit territorial à l'usage des hommes, le produit territorial à l'usage des animaux : mais ces distinctions, et quelques autres, exigeroient des développemens trop étendus, et je me trouve forcé de les réserver pour l'ouvrage lui-même, dont je n'ai pour objet que de présenter ici un extrait.

Maintenant que j'ai défini les différentes ex-

pressions dont je suis obligé de me servir, et que je suis assuré de me faire entendre, je passe aux principes généraux qui doivent servir de guides dans les recherches qu'on peut faire sur le produit et le revenu territorial d'un grand empire.

Je poserai pour premier principe, que tout ce qui se consomme tous les ans, se reproduit tous les ans; car s'il en étoit autrement, si ce qui se consomme ne se reproduisoit pas, la denrée, ou l'objet quelconque de consommation, seroient bientôt épuisés.

Ce principe cependant n'est rigoureusement vrai qu'à l'égard des denrées ou marchandises dont il ne se fait ni exportation ni importation; et c'est la position où se trouve la France relativement à presque toutes les denrées de nécessité première que produit son sol. Elle exporte peu de bled, et s'il en est sorti quelquefois dans les années abondantes, l'objet a toujours été peu considérable, en comparaison de la production annuelle; et d'ailleurs ces quantités ont presque toujours été compensées par des quantités à-peu-près égales qu'on a été obligé d'importer dans les années suivantes.

Ce principe exige encore une seconde modification: il n'est pas rigoureusement vrai pour chaque année en particulier, mais bien pour une année

moyenne prise sur une suite d'années consécutives.

Il y a donc, au moins pour la majeure partie des productions territoriales du Royaume de France, une équation, une égalité entre ce qui se produit et ce qui se consomme : ainsi, pour connoître ce qui se produit, il suffit de connoître ce qui se consomme, et réciproquement.

Un second principe également évident, c'est que la consommation totale qui se fait dans un Royaume, est égale à la consommation moyenne des individus, multipliée par leur nombre. Et en supposant qu'on distingue les individus en différentes classes, la consommation totale sera égale à la somme des consommations moyennes de chaque classe, multipliée par le nombre d'individus dont chaque classe est composée.

L'application de ces deux principes exigeoit que je commençasse par faire des recherches sur la population du Royaume, non pas en masse seulement, non pas seulement par province, ou par département, mais avec distinction de classes, d'états et de professions. Je me suis aidé, à cet égard, des travaux de M. Moheau et de M. de la Michaudière ; et d'après les résultats particuliers qu'ils ont donnés pour différens cantons de la France, je suis parvenu à me former des tableaux suffisamment exacts de la population du Royaume, avec distinction d'âge, de sexe,

de profession. J'y ai distingué le nombre des gens mariés, celui des hommes veufs, des femmes veuves, etc. On y voit que les ci-devant nobles, en y comprenant les anoblis, ne formoient qu'un trois centième de la population du Royaume, et que leur nombre, hommes, femmes et enfans compris, n'étoit que de 83,000, dont 18,323 seulement étoient en état de porter les armes. On y voit encore que les autres classes de la société, celles qu'on avoit coutume de confondre sous la dénomination de *Tiers-État*, peuvent fournir un rassemblement de 5,500,000 hommes, en état de porter les armes.

Parvenu à des résultats à-peu-près satisfaisans relativement à la population, il a fallu faire de semblables recherches sur la consommation des individus de chaque classe de la société. Ici, il a fallu entrer dans le détail de la dépense des ménages des villes et de ceux des campagnes ; évaluer la consommation personnelle du riche, la distinguer de celle de la foule de Citoyens qui vit à ses dépens ; éviter les doubles emplois, et donner à chaque nature de dépense sa véritable valeur.

Le résultat de tout ce travail m'a conduit à conclure que la consommation annuelle du froment, du seigle et de l'orge, employés à la nourriture des hommes dans tout le Royaume, s'élevoit

à onze milliards six cent soixante-sept millions de livres pesant, ci	11,667,000,000
A quoi ajoutant ce qui s'emploie en semences de ces mêmes grains.	2,333,000,000
On a pour la consommation du bled, seigle et orge, année commune	14,000,000,000

Ces résultats s'accordent assez bien avec des relevés que M. de la Michaudière m'a anciennement procurés sur la consommation de la ville de Paris en 1736; avec le dépouillement des registres des officiers-mesureurs et porteurs de grains, fait sous le ministère de M. Turgot; enfin, avec les recherches faites dernièrement sur la consommation de la ville de Paris, par le département des subsistances.

C'est déja beaucoup que de connoître avec quelqu'exactitude la consommation du bled de tout le Royaume. Car si l'on prend en masse la valeur de toutes les autres consommations, le bled en forme plus de la moitié, et il entre même pour les deux tiers dans la dépense des ménages très-pauvres.

Mais de ce qu'il se consomme, chaque année en France, 14 milliards de livres de bled, semences comprises, il en résulte que toutes les terres du Royaume produisent, année commune, 14 milliards pesant de bled. Alors je me suis demandé à moi-même combien il falloit de charrues et d'arpens de terre pour produire cette quantité de bled. Des recherches faites sur la production territoriale de différentes provinces ; des expériences que j'ai faites moi-même dans une ferme que je fais valoir, et dont je suis les produits depuis 15 ans, m'ont appris qu'en prenant une moyenne, la quantité de bled, produite par une charrue conduite par des chevaux, étoit de 27,500 livres pesant environ, et que celle produite par une charrue conduite par des bœufs, ne pouvoit pas être évaluée à plus de 10,000 livres.

Qu'une charrue bien montée et conduite par des chevaux pouvoit cultiver chaque année 90 arpens, mesure du Roi, dont 30 en bled, 30 en mars, 30 en jachères.

Qu'une charrue conduite par des bœufs ne pouvoit cultiver annuellement que 30 arpens, dont moitié en bled et moitié en jachères, indépendamment d'une quantité à-peu-près égale de terre qui reste en vaine pâture pour la nourriture des bœufs ; en sorte que, tout compris, une charrue

cultivée par des bœufs peut embrasser une étendue de terrain de 60 arpens.

On conçoit comment, d'après ces données, j'ai pu déterminer avec quelque précision le nombre des charrues en activité dans tout le Royaume, la quantité d'arpens cultivés en terres labourables, le nombre des chevaux, et celui des bœufs attachés à l'agriculture.

Toutes ces évaluations portent, comme l'on voit, sur la production et sur la consommation du bled; et cette base est, en général, assez exacte et assez sûre : car il est difficile de commettre de grandes erreurs sur un objet de consommation aussi habituel, aussi journalier et aussi nécessaire. Mais quelqu'exacte que soit la base d'un calcul, dès qu'il s'y mêle quelque chose d'hypothétique, on risque, dans une longue suite de résultats, de s'écarter insensiblement de la vérité. J'ai donc pensé qu'il étoit nécessaire de chercher à me rectifier moi-même, et j'en ai trouvé le moyen dans la mesure de l'étendue territoriale du Royaume.

M. Paucton, le dernier des auteurs modernes qui se soit occupé de cet objet, a reconnu en divisant la surface du Royaume en carrés d'égale grandeur, qu'il contenoit 105 millions d'arpens, mesure du Roi, ou 141,666,620 mesures de mille toises quarrées de superficie.

Il résulteroit des calculs fondés sur la consommation du bled, que de ces 105 millions d'arpens, il s'en cultive chaque année,

		Arpens.
En bled, par les chevaux	9,600,000	18,600,000
En bled, par les bœufs	9,000,000	
En mars, par les chevaux		9,600,000
Qu'il reste en jachères, dans les pays cultivés, par les chevaux	9,600,000	18,600,000
Qu'il reste en jachères, dans les pays cultivés, par les bœufs	9,000,000	
En vaines pâtures, dans les pays cultivés par des bœufs		18,000,000
Total		64,800,000

Que le surplus, montant à 40,200,000 d'arpens, est en bois, en vignes, en prairies, en landes, en terrains incultes, en chemins, en rivières, &c.

Ce résultat surprendra peut-être; on a peine à se persuader, quand on a traversé les plaines de la Beauce, de la Brie, des ci-devant provinces de Champagne, de Picardie, etc., qu'il n'y ait pas même les deux tiers de la superficie du Royaume, qui soit cultivée en terres labourables. Je suis moi-même quelquefois tenté de croire qne j'ai évalué un peu trop bas le nombre des charrues en activité dans

le Royaume, que j'ai porté trop haut le produit des terres. Quoi qu'il en soit, la Loi qui m'est imposée de publier mes résultats, ne me laisse pas le temps de recommencer dans ce moment mes calculs ; et je ne pense pas, d'ailleurs, qu'ils s'écartent beaucoup de la vérité.

On conçoit que du nombre des charrues qui sont en activité dans le Royaume, il est possible de conclure avec quelque certitude le nombre des chevaux et des bœufs attachés à l'agriculture, même le nombre des vaches et des moutons, quoiqu'avec un peu plus d'incertitude. Les recherches que j'ai faites à cet égard dans différentes parties du Royaume, m'ont appris qu'il falloit compter au moins sur trois chevaux par charrue, dans les pays où l'on cultive avec des chevaux, et sur quatre à cinq bœufs par charrue dans les autres ; que le nombre des moutons étoit de 28 à 30 par charrue, etc. C'est sur de semblables considérations que j'ai fondé l'évaluation du nombre des bestiaux du Royaume. Cette partie de mon travail est, comme l'on voit, fort hypothétique ; mais en multipliant les observations, en augmentant le nombre des données, on parviendra, et je parviendrai moi-même, à corriger les erreurs de ces premiers apperçus.

Quoi qu'il en soit, la consommation des bestiaux qui se fait dans les Villes, m'a fourni des moyens

de vérification que je n'ai pas dû négliger. Je me suis procuré des relevés exacts de la quantité de bestiaux de différentes espèces qui entrent à Paris, et qui s'y consomment année commune: je les ai rapprochés des apperçus que j'ai pu me procurer sur quelques Villes de Province; et j'ai reconnu que la quantité de viande que consomment les habitans des grandes Villes, est de six à sept onces par tête, qu'elle est de quatre onces seulement par personne dans les Villes d'un ordre inférieur; enfin, d'après les renseignemens que je me suis procurés sur la consommation des fermes et des ménages champêtres, je suis porté à croire que la consommation de la viande est de 2 onces environ par personne dans les campagnes.

Mais le pain et la viande ne sont pas les seules nécessités de la vie: l'homme le plus pauvre a besoin d'être vêtu, d'être chaussé, d'être logé. Une partie des alimens ne se mange pas sans quelque préparation; il faut du feu pour les faire cuire. J'ai conclu, après de longs calculs et d'après des renseignemens qui m'ont été fournis par des Curés de campagne, que dans les familles les plus indigentes, chaque individu n'avoit que 60 à 70 liv. à consommer par an, hommes, femmes et enfans de tous âges compris; que les familles qui ne vivent que de pain et de laitage, qui sont propriétaires d'une vache que les enfans menent paître à

la

la corde le long des chemins et des haies, dépensoient même encore moins.

Que la consommation moyenne des hommes adultes étoit à-peu-près égale à la paye du soldat, c'est-à-dire de 250 livres environ par an ; que la dépense des femmes étoit au plus des deux tiers de celle des hommes. Enfin que dans un ménage de campagne, composé d'un mari, d'une femme et de trois enfans en bas âge, la consommation du père pouvoit être évaluée à . . 251 liv. s. d.

Celle de la mère, à	167	6	8
Celle des trois enfans à une somme égale à celle consommée par la mère	167	6	8
TOTAL	585 liv.	13 s.	4 d.

C'est pour chaque individu, l'un dans l'autre, 117 liv. 2 s. 8 d.

Pour subvenir à cette dépense, il faut que le père et la mère gagnent par jour, fêtes et dimanches compris, 38 s. 3 d.

Cette situation n'est celle ni des familles les plus pauvres, ni celle des familles les plus riches ; c'est à-peu-près la consommation moyenne de tous les habitans du Royaume : et comme le nombre des citoyens pauvres est incomparablement plus considérable que celui des Citoyens aisés, cette

somme est encore un peu au-dessus de la dépense moyenne.

Il est bien remarquable qu'après tant de recherches et de calculs, on arrive précisément au résultat que M. Quesnay avoit indiqué dans la philosophie rurale ; résultat qui a donné lieu à l'agréable brochure de Voltaire, intitulée : *L'Homme aux quarante écus.* Ce pamphlet est à-la-fois un chef-d'œuvre de profondeur et de plaisanterie. Pour le philosophe, c'est un traité complet d'économie politique ; pour l'homme du monde, c'est un conte plein de gaieté : le génie supérieur à tous a trouvé moyen de se mettre au niveau de tous.

Voltaire dans cet écrit a cependant supposé les habitans de la France un peu plus riches qu'ils ne le sont en effet ; qu'ils ne l'étoient sur-tout à l'époque où il écrivoit. Peut-être n'a-t-il pas fait entrer dans son calcul les enfans en bas âge. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à 110 liv. par tête que doit être fixée suivant mes calculs, la consommation moyenne des habitans de la France. En multipliant cette somme par le nombre des habitans du Royaume, c'est-à-dire par vingt-cinq millions, on aura deux milliards sept cent cinquante millions pour la consommation totale qui se fait en France.

Cette somme, d'après les définitions que j'ai

données au commencement de cet écrit, est la production annuelle et territoriale du Royaume, à l'usage des hommes; c'est ce que j'ai appelé le revenu réel du Royaume, dépouillé de tout double emploi. Mais ce n'est point encore le revenu net ou imposable : il faut pour arriver à ce dernier résultat en déduire les frais de culture, les consommations de tous les agens qui y concourent directement ou indirectement, enfin toutes les charges de l'agriculture.

Il étoit nécessaire qu'avant de présenter les résultats que j'ai annoncés, je rendisse compte de la méthode que j'ai suivie pour les obtenir. Je comparerais volontiers mon travail à une carte géographique, dans laquelle tous les points sont liés entre eux par une suite de triangles. Le mérite de la carte dépend de l'exactitude qu'on a apportée dans la mesure de la base et dans la détermination des angles. Mais, comme les erreurs se multiplient à mesure qu'on s'éloigne du terme dont on est parti, il est prudent, il est nécessaire de vérifier de temps en temps les distances déterminées par le calcul, afin de se rectifier et de connoître au moins jusqu'à quel point on s'écarte de la vérité. C'est cette marche que je me suis efforcé de suivre : autant qu'il m'a été possible j'ai cherché à parvenir au même but par deux routes différentes, et je n'ai

été satisfait qu'autant que j'ai obtenu des résultats à-peu-près concordans.

Il y auroit un moyen de porter dans ce travail un beaucoup plus grand degré de clarté : il consisteroit à former, pour une année commune, le compte ou le bilan général de toutes les productions du Royaume. Chaque espèce de produit y auroit son chapitre particulier. L'agriculture du Royaume seroit considérée comme formant le domaine d'un seul individu qui se chargeroit en recette de toutes les productions, et qui justifieroit de leur emploi. Ainsi, en prenant pour exemple le chapitre du bled, l'agriculteur se chargeroit en recette de tout le bled récolté dans le Royaume, montant à quatorze milliards de livres. Toute cette quantité de bled ressortiroit ensuite dans un chapitre de dépense sous différens titres, à-peu-près ainsi qu'il suit :

Livré aux cultivateurs du Royaume pour être employé en semences.

Livré aux cultivateurs pour leur subsistance pendant l'année.

Livré aux moissonneurs pour frais de moissons.

Livré aux batteurs en grange pour frais de battage.

Livré aux préposés chargés de la collecte de l'impôt.

Livré aux propriétaires pour prix de fermages.

Un chapitre semblable seroit ouvert pour toutes les productions du Royaume. Enfin à ce compte général en nature seroit joint un compte général en argent qui joueroit avec tous les autres.

Le compte des laines, des chanvres, du lin, de toutes les matières premières de l'industrie seroit sur-tout intéressant, parce qu'il présenteroit le point de contact qui lie l'agriculture et le commerce. On y verroit que la valeur des produits du commerce et de l'industrie est absolument égale au montant de ses consommations : en sorte que vendre du drap à l'étranger, c'est vendre de la laine et du bled; avec cette différence seulement, que la Nation qui fabrique, gagne dans la balance de la population, et puisqu'elle a de plus chez elle les individus qui ont fabriqué le drap, qui ont consommé le bled.

Un travail de cette nature contiendroit en un petit nombre de pages toute la science de l'économie politique, ou plutôt cette science cesseroit d'en être une; car les résultats en seroient si clairs, si palpables; les différentes questions qu'on pourroit faire, seroient si faciles à résoudre, qu'il ne pourroit plus y avoir de diversité d'opinion.

Ce compte, ce bilan général ne seroit pas porté tout-à-coup à son dernier état de perfection : il

contiendroit peut-être des erreurs ; mais le temps fourniroit les moyens de les rectifier.

Rien n'empêcheroit qu'après avoir essayé de donner une idée générale de la comptabilité de l'agriculture pour une année commune, on n'essayât de former le compte particulier de chaque année. On verroit alors quelle est l'influence de l'abondance des récoltes sur la richesse nationale, ce que le territoire peut supporter d'impôt dans une bonne année, le soulagement qu'il est nécessaire d'accorder dans une mauvaise ; on connoîtroit ce qu'on peut exporter sans risque, etc.

Ces comptes généraux qu'on pourroit étendre à la population et à la balance du commerce formeroient un véritable thermomètre de la prospérité publique ; et chaque législature verroit d'un coup-d'œil, dans des états sommaires, le bien comme le mal qui auroient résulté des opérations faites par les législatures précédentes.

Tel est le plan que je m'étois formé, et dont je n'ai exécuté que la plus foible partie. Mais ce qui présentoit pour un particulier des difficultés presqu'insurmontables, deviendra facile pour l'Assemblée Nationale, dès que cet objet lui paroîtra digne de son attention.

Ce qui l'intéresse dans ce moment, est de connoître à quelle somme numéraire s'élève le revenu net du Royaume, le seul qui soit susceptible d'être

imposé. J'ose assurer avec confiance qu'il n'excède pas 1,200 millions, quand le prix du bled est de 24 livres le septier, c'est-à-dire de 2 sous la livre; et qu'au prix actuel du bled il n'excède pas beaucoup un milliard.

En prenant un milieu entre ces deux termes, il me paroît impossible que l'imposition foncière fixée au sixième, comme l'a décrété l'Assemblée Nationale, puisse rendre, même en supposant la perception très-régulière, plus de 180 millions.

A cette somme doit être ajoutée la contribution foncière des Villes; et voici sur quelles bases il me semble qu'on peut l'évaluer.

La somme totale de tous les loyers de la ville de Paris s'élève environ à 70 millions; mais on ne peut pas espérer qu'ls se soutiennent à ce prix. Le loyer ayant été pris pour la base de la contribution mobiliaire, il en résultera une tendance à diminuer ce genre de dépense. Les retranchemens qu'un grand nombre de Citoyens seront forcés de s'imposer par une suite de la diminution des émolumens et des traitemens publics, formeront encore une cause de diminution des loyers; et l'on ne croit pas qu'on puisse les évaluer, d'ici à quelques années, de 48 millions, dont le sixième pourra produire une imposition foncière de 8 millions.

Les Villes de première classe, Lyon, Bordeaux,

Marseille, Rouen, Nantes, etc. pourront fournir une somme à-peu-près égale. Enfin, en réunissant toutes les contributions foncières des Villes, on pourra peut-être atteindre à 30 millions. Ainsi, la contribution foncière de tout le Royaume, d'après les proportions décrétées par l'Assemblée Nationale n'atteindra qu'à peine 210 millions. Elle sera par conséquent, et, j'ose le prédire, au moins de 30 millions, et probablement de beaucoup plus au-dessous de ce que l'Assemblée Nationale en espère. La somme affectée aux dépenses des Départemens, et que l'Assemblée Nationale a évaluée à 60 millions, se trouvera insuffisante dans la même proportion; et ce déficit à combler sera une tâche pénible que l'Assemblée Nationale léguera aux législatures qui doivent lui succéder.

Elle auroit prévenu cet inconvénient, si, accordant moins de confiance à des résultats dont j'avois cherché à faire connoître l'exagération, et dans lesquels j'avois démontré des doubles emplois, elle eût persisté dans le premier plan qu'elle avoit formé, et si elle eût décrété que l'Imposition foncière pourroit être portée jusqu'au cinquième du revenu net, comme le Comité l'avoit proposé.

RÉSULTATS

EXTRAITS D'UN OUVRAGE

INTITULÉ:

DE LA RICHESSE TERRITORIALE

DU ROYAUME DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA POPULATION DE LA FRANCE.

Tableau des habitans de la France, avec distinction de sexe et d'âge.

	Hommes.	Femmes.	Total.
De 1 à 10 ans . .	2,979,166	3,369,792	6,348,958
De 11 à 20 . .	2,447,917	2,375,000	4,822,917
De 21 à 30 . .	1,984,375	1,734,375	3,718,750
De 31 à 40 . .	1,755,209	1,619,791	3,375,000
De 41 à 50 . .	1,588,542	1,490,583	3,079,125
De 51 à 60 . .	921,875	979,166	1,901,041
De 61 à 70 . .	645,833	588,542	1,234,375
De 71 à 80 . .	244,792	208,333	453,125
De 81 à 90 . .	36,452	15,625	52,077
De 91 à 100 . .	5,208	10,416	15,624
Totaux.	12,609,369	12,391,623	25,000,992

TABLEAU, par apperçu, des habitans de la France, avec distinction d'état et de professions.

(Il ne faut pas perdre de vue que chacune des classes ci-après comprend les hommes, les femmes et les enfans.)

Population des villes et gros bourgs, en ce nombre, non compris les agens de l'agriculture, qui demeurent dans les villes et bourgs	8,000,000
Laboureurs, fermiers, valets, filles de basse-cour, bergers, hommes, femmes et enfans compris. . .	6,000,000
Journaliers occupés à battre en grange pendant l'hiver, à faucher et à moissonner pendant l'été, terrassiers, maçons et autres, vivant aux dépens de l'agriculture, eux et leurs familles	4,000,000
Vignerons et leurs familles.	1,750,000
Salariés par les vignerons et propriétaires de vignes.	800,000
Marchands, cabaretiers, fournisseurs des bourgs et villages, maréchaux, bourreliers, charrons, vivant aux dépens de l'agriculture, hommes, femmes et enfans compris.	1,800,000
Petits propriétaires, vivant, pour la plus grande partie, du produit de leurs fonds.	450,000
Matelots, journaliers de toute espèce, attachés aux manufactures hors des villes, carriers, mineurs, voituriers-rouliers, nobles, ecclésiastiques, et leurs domestiques, vivant hors des villes	1,950,000
Armée françoise.	250,000
TOTAL	25,000,000

Ce tableau n'est qu'un premier apperçu dont il est impossible de garantir l'exactitude ; le temps seul, et des travaux suivis avec soin dans tous les Départemens, pourront donner des idées exactes sur le nombre des habitans du Royaume, attachés à chaque profession.

Autres résultats sur la population, d'après les recherches insérées dans l'ouvrage de M. Moheau.

Nombre de gens mariés	11,100,000
Nombre d'hommes veufs	609,756
Nombre de femmes veuves	1,219,512
Nombre d'hommes en état de porter les armes, en ce compris 18,323 nobles ou ennoblis	5,519,000
Les ci-devant nobles formoient environ le trois centième de la population, c'est-à-dire, hommes, femmes et enfans compris, environ	83,000

CHAPITRE II.

Essai sur le dénombrement des chevaux et bestiaux.

CHEVAUX.

Nombre de chevaux occupés des travaux de l'agriculture dans les pays où l'on cultive avec les chevaux	960,000
Nombre de chevaux occupés des travaux de l'agriculture, dans les pays où l'on cultive avec des bœufs	600,000
Nombre de chevaux de la ville de Paris	21,500
Nombre de chevaux de toutes les autres villes du Royaume, et employés pour le roulage	160,000
Chevaux attachés à l'armée françoise	40,000
Total des chevaux du Royaume, en ce non compris les élèves	1,781,500

BESTIAUX.

Nombre de bœufs, à compter de l'âge où ils commencent à travailler.	2,700,000
Bœufs à l'engrais	389,000
Total des bœufs.	3,089,000
Nombre de vaches.	4,000,000
Nombre de moutons	20,000,000
Nombre de porcs	4,000,000

CHAPITRE III.

De l'étendue territoriale du Royaume, et de sa culture.

Nombre d'arpens, mesure de Roi, qui forment la superficie totale de la France, d'après les recherches très-exactes de M. Paucton.	105,000,000
Nombre de charrues conduites par des chevaux . . .	320,000
Nombre de charrues conduites par des bœufs.	600,000
Total des charrues.	920,000
Nombre d'arpens cultivés chaque année en bled { par les chevaux. . . . . 9,600,000 / par les bœufs. . . . . 9,000,000 }	18,600,000
En mars, par les chevaux.	9,600,000
Nombre d'arpens qui restent en jachères dans les pays cultivés { par des chevaux. . . . 9,600,000 / par des bœufs . . . . 9,000,000 }	18,600,000
Nombre d'arpens, mesure de Roi, qui restent en vaines pâtures dans les pays cultivés par des bœufs	18,000,000
Total	64,800,000

On sera peut-être étonné de voir qu'il n'y a pas les deux tiers du Royaume qui soient cultivés en terres labourables ; mais on doit considérer que sur l'étendue territoriale du Royaume, il faut déduire les chemins, les rivières, les terres en friches, &c.

Que dans quelques-unes des ci-devant provinces de France, comme en Bretagne, les terres ne sont cultivées qu'une année sur dix, quelquefois sur vingt, et qu'elles sont le reste du temps en pâturages.

Qu'indépendamment des terres labourables, il y a les bois, les prés, les jardins, les parcs, &c.

Si l'on veut bien peser ces différentes considérations, on reconnoîtra que les calculs faits sur les consommations se raccordent très-bien avec ceux faits sur l'étendue géométrique du territoire. On n'en sera que plus disposé à donner quelque confiance à ces résultats.

CHAPITRE IV.

Des consommations de toute espèce qui se font annuellement dans le Royaume.

CONSOMMATION DU BLED.

Consommation du bled, seigle et orge, pour la nourriture des hommes.	11,667,000,000 liv.
Bled employé en semences.	2,333,000,000
Total en livres pesant de bled, seigle et orge, qui se récoltent et se consomment dans le Royaume, en ce non compris l'orge qui est consommée par les animaux.	14,000,000,000 liv.

La valeur actuelle du bled n'excède pas un sou six deniers par livre : à ce prix il se consommeroit annuellement en France

pour 875,025,000 livres de bled. Mais il faut une suite non interrompue de bonnes récoltes pour que le bled tombe à ce prix. Sa valeur moyenne, ou plutôt sa valeur naturelle en France, est de deux sous la livre; et alors la valeur de la consommation totale s'élèveroit à 1,167,000,000 liv.

CONSOMMATION DE L'AVOINE.

La consommation de l'avoine, non comprises les semences, est d'environ 400,000,000 de boisseaux, mesure de Paris; la valeur en argent est d'environ 200 millions : mais sur ce produit il ne faut en faire entrer au plus que 40 millions en revenu réel, le surplus étant consommé par les chevaux de labour et autres attachés à l'agriculture.

CONSOMMATION DE LA VIANDE.

Nombre de bestiaux qui se consomment annuellement à Paris, d'après les registres des droits d'entrée.

ESPECES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs.	70,000	49,000,000
Vaches.	18,000	4,500,000
Veaux.	120,000	7,200,000
Moutons.	350,000	14,000,000
Porcs	35,000	7,000,000
Chair morte.	. . . . .	600,000
Total de la consommation de Paris.	. . . . .	82,300,000

Évaluation du nombre de bestiaux qui se consomment annuellement dans toutes les villes du Royaume, en y comprenant la ville de Paris.

ESPECES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs.	397,000	277,900,000
Vaches.	454,000	113,500,000
Veaux.	1,482,500	59,300,000
Moutons.	3,756,250	150,250,000
Porcs.	443,750	88,750,000
Total de la consommation des villes du Royaume	6,533,500	689,700,000

Il se consomme en outre dans les campagnes, par les agens de l'agriculture et autres, environ 3,000,000 de porcs du poids chacun de 150 livres : ce qui forme un total de 450 millions de livres.

Les habitans des campagnes consomment, de plus, les moutons qui périssent d'accidens, qui ont été blessés, &c. : en évaluant leur nombre à 1,500,000, et leur poids à 35 livres, ce seroit encore une quantité de 52,500,000 livres de viande.

Enfin, on estime qu'ils consomment 600,000 veaux, pesant 30 liv. chacun, et ensemble 18,000,000 de livres; et 6,000 vaches, pesant 200 livres chacune, et ensemble 1,200,000 livres.

En réunissant toutes ces quantités, on trouve le résultat suivant :

Consommation totale des bestiaux dans tout le Royaume.

ESPECES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs.	397,000	277,900,000
Vaches.	460,000	114,700,000
Veaux à différens poids. . . .	2,082,500	77,300,000
Moutons à différens poids. . .	5,256,250	202,750,000
Porcs à différens poids	3,443,750	538,750,000
Total de la consommation du Royaume.	. . . . .	1,211,400,000

La consommation moyenne de la viande, en France, est, comme l'on voit, environ du dixième en poids de la consommation du pain ; elle est de six à sept onces par jour par personne, à Paris, et dans les grandes villes ; de quatre onces environ dans les villes de province, et d'une once et demie environ dans les campagnes.

CONSOMMATION DU VIN.

On n'a que des résultats assez vagues sur la consommation des liqueurs spiritueuses, et il ne seroit pas impossible qu'on se trompât d'un quart, d'un tiers, et même de moitié dans les évaluations ci-après.

On estime qu'il se consomme en France 4,500,000 pintes de vin par jour, sans compter le cidre et le poiré.

La consommation annuelle de vin seroit donc de 1,642,500,000 pintes, mesure de Paris, ou de 5,703,125 muids.

CHAPITRE V.

De la consommation moyenne du Royaume, évaluée en argent.

Il n'est pas aussi facile qu'on le croiroit d'abord d'établir la consommation moyenne des habitans du Royaume.

Les hommes consomment en général plus que les femmes; les femmes plus que les enfans en bas âge ; et dans une famille composée d'un mari, d'une femme et de trois enfans au-dessous de dix ans, le père consomme presque autant à lui seul que le reste de la famille.

La consommation des individus varie encore davantage à raison des circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et de l'aisance dont ils jouissent.

Une partie des habitans de la campagne ne mange point de viande : les habitans de Paris et de quelques grandes villes en consomment par jour six et sept onces, ceux des petites villes n'en consomment que quatre à cinq, ceux des campagnes, deux onces tout-au-plus ; le surplus de leur nourriture est de pain, de légumes, de fruits, de beurre, de fromage, de laitage.

La consommation du pain elle-même varie en raison de l'abondance des récoltes, et les classes les moins aisées de la société mangent moins de pain, quand il est cher, que quand il est à bon marché.

On ne peut donc obtenir des résultats, dignes de quelque confiance, sur la consommation moyenne des habitans du Royaume qu'après de longs calculs.

Voici ceux auxquels je suis parvenu. Dans les familles les plus indigentes, chaque individu n'a que 60 à 70 livres à consommer par an, hommes, femmes et enfans de tout âge compris : c'est l'état de la plus extrême pauvreté. Les laboureurs, domestiques et agens de l'agriculture jouiront en général d'une plus grande aisance. La consommation moyenne des hommes adultes est à-peu-près égale à la paie du soldat ; celle des femmes, d'un peu de moitié plus de celle des hommes adultes, &c. Enfin, en faisant entrer en ligne de compte les riches, les habitans des villes, la

consommation moyenne de tous les habitans du Royaume est entre 100 et 120 livres.

En multipliant ces nombres par celui des habitans du Royaume, qui est de 25 millions, on a pour l'évaluation en argent, de la consommation totale du Royaume, deux milliards cinq cents millions, à trois milliards; et en prenant un milieu, deux milliards sept cents millions.

Cette somme est le revenu réel du Royaume, dépouillé de tout double emploi; mais ce n'est encore que le revenu brut; et pour avoir le produit net, ou le revenu imposable, il faut encore en déduire tous les frais de culture et toutes les dépenses à la charge de l'agriculture, ainsi qu'on l'exposera dans le chapitre septième.

CHAPITRE VI.

Essai sur le partage des récoltes.

PARTAGE DU BLED.

	livres de bled.
Bled employé en semences	2,333,333,333
Consommation des Cultivateurs.	925,680,000
Dépenses des moissons	1,068,340,000
Frais de battages	420,000,000
Autres dépenses d'exploitation.	1,971,620,000
Dimes à la vingtième (1)	700,000,000
Vingtièmes et sols pour livre	416,500,000
Tailles et accessoires	1,120,000,000
Droit représentatif de la corvée.	186,666,667
Portion des droits de gabelles et tabac	462,700,000
Part des Propriétaires	4,395,160,000
TOTAL	14,000,000,000

On n'a point encore pu se procurer des résultats exacts sur le partage des autres récoltes.

(1) Les calculs présentés par ce tableau ont été faits avant la suppression de la dîme. Aujourd'hui, d'après les Décrets de l'Assemblée Nationale, elle doit être ajoutée à la part du propriétaire. On a laissé subsister ici cet article, pour faire voir que la seule dîme du bled montoit à 70 millions, quand le prix du pain est à 2 sols.

CHAPITRE VII.

Calcul du produit net du revenu territorial du Royaume, évalué en argent.

Le produit dont le tableau est ci-après, est celui que les Économistes ont appelé *le produit net ou imposable.* C'est le revenu territorial du Royaume, dépouillé de tous doubles emplois, et déduction faite de toutes les dépenses généralement quelconques à la charge de l'agriculture, si ce n'est l'imposition qui est encore comprise dans ce produit.

Tableau du produit net en argent du revenu du Royaume avant le prélevement de l'impôt.

Produit des terres cultivées en bled, quand le prix du bled est de deux sous la livre	728,000,000 ℔
Produit des vignes	80,000,000
Produit des bestiaux	169,000,000
Produit des bois	120,000,000
Produit des laines	50,000,000
Produit de l'avoine consommée par les villes. .	32,000,000
Produit du foin consommé dans les villes. . .	12,000,000
Produit de la paille consommée dans les villes.	5,500,000
Produit des soies	2,000,000
Total	1,198,500,000 ℔

Ce produit se trouve diminué de 180 millions, et réduit à un milliard cent soixante-cinq millions, quand le bled tombe à un sou six deniers la livre.

Il manque à ce tableau le produit des œufs, beurre et fromages vendus aux villes par les agens de l'agriculture; celui des fruits et légumes; celui des huiles, etc. Sans pouvoir donner une valeur rigoureuse à ces productions, on croit pouvoir conclure que le produit du territoire du Royaume excède

1200 millions, quand le prix du bled est de deux sous la livre; et qu'il n'excède pas un milliard cinquante millions, quand ce même prix tombe à un sou six deniers.

CHAPITRE VIII.

Résultat définitif, évalué en argent.

Produit général du territoire du Royaume.

(Ce produit n'étant pas conversible en argent, du moins en totalité, on induiroit le lecteur en erreur, si on le portoit ici autrement que pour. . . . . *Mémoire.*)

Portion du produit territorial, conversible en argent, défalcation de tout double emploi : c'est la totalité de ce qui se consomme par les hommes	2,750,000,000 ℔
Produit net ou imposable, quand la valeur du bled est de deux sous la livre, ou de 24 liv. le setier.	1,200,000,000 ℔
Sur quoi défalquant le montant des impositions directes et indirectes, qu'on suppose devoir monter à.	600,000,000
Reste pour la portion que les Propriétaires auront à se partager	600,000,000 ℔
Ainsi, en définitif, sur le produit total du territoire du Royaume, qui est de. . . .	2,750,000,000 ℔

les frais de culture, de subsistance, et autres généralement quelconques des agens de l'agriculture, consomment un peu plus de la moitié. Le surplus, montant à 1,200 millions, est partagé à-peu-près par égales portions entre le Trésor public et les Propriétaires.

ESSAI

SUR LA POPULATION

DE LA VILLE DE PARIS,

SUR SA RICHESSE ET SES CONSOMMATIONS.

Le nombre des naissances, dans la ville de Paris, est, année commune, de 19,769. En multipliant ce nombre par 30, on peut conclure, avec quelque vraisemblance, que le nombre des Habitans de Paris, de tout sexe et de tout âge, est de 593,070, et en nombres ronds, de 600,000.

Par une vérification faite en 1775 par ordre de M. Turgot, alors Contrôleur-général des Finances, la quantité de bled et de seigle entrée dans Paris pendant une année commune de dix, de 1764 à 1773, s'est trouvée de . . . 14,351 muids.

Celle de farine, de 66,289

Le muid de bled est du poids de 2,880 livres, et chaque livre de bled peut fournir une livre de pain, poids pour poids; l'eau qu'on ajoute au pain dans sa fabrication, rendant à peu-près un poids égal à celui du son qui a été séparé par la mouture.

Le muid de farine est composé de six sacs, du poids chacun de 325 livres; et chaque sac de farine donne après la cuisson, environ 104 pains de quatre livres, ou 416 livres de pain.

On voit, d'après ces données, qu'il entroit à Paris, année commune à cette époque, en nature

de bled ou de seigle. . . . . 41,330,880 liv. de pain.

En nature de farine. 165,457,344

TOTAL. . . . . 206,788,224 liv. de pain.

Cette quantité est encore à-peu-près celle qui se consomme à Paris, en supposant toutefois que les quantités de pain qui s'apportent du dehors dans les marchés, soient à-peu-près compensées par celles que les habitans des campagnes emportent avec eux en retour de leurs denrées.

Il en résulte que la consommation du pain faite par les Habitans de Paris, est à-peu-près de quinze onces par personne, de tout âge et de tout sexe.

La consommation de la viande peut être assez exactement évaluée par le nombre de bestiaux qui ont acquitté les droits d'entrée, multipliés par leur poids. Il est à observer que les droits ayant toujours été les mêmes à l'entrée de Paris, sur les gros comme sur les petits bestiaux d'une même espèce, on ne fait entrer que ceux de la plus forte taille. En conséquence, on a supposé dans les évaluations ci-après,

Qu'un bœuf fournissoit en viande comestible.	700 liv.
Une vache.	360
Un veau.	72
Un mouton.	50
Un porc.	200

C'est dans cette supposition qu'on a formé le tableau suivant. On n'y a donné aucune évaluation aux bestiaux entrés en fraude; premièrement, parce que leur introduction n'est pas facile; secondement, parce qu'il seroit possible qu'on eût forcé de quelque chose le poids des bestiaux, sur-tout celui des vaches et des veaux; ce qui établit une sorte de compensation.

État du nombre de bestiaux et de livres de viande qui se consomment annuellement à Paris, en nombres ronds.

ESPÈCES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs.	70,000	49,000,000
Vaches	18,000	6,480,000
Veaux	120,000	8,640,000
Moutons	350,000	17,500,000
Cochons.	35,000	7,000,000
Viande entrée en livres. . . .	. . . . .	1,380,000
Total.	. . . . .	90,000,000

En divisant ce total des livres de viande par le nombre des habitans de Paris, on trouvera pour la consommation de chacun d'eux, l'un dans l'autre, un peu plus de 150 livres par an ; ce qui revient, par jour, à six onces quatre gros deux tiers.

L'état ci-après présente de semblables résultats pour les principales denrées et marchandises qui entrent annuellement à Paris, d'après les registres de perception. On doit avertir cependant qu'on ne peut répondre de quelque exactitude que pour les quantités de pain, de boissons, de bestiaux, d'œufs, de poissons, de fromages frais, de combustibles, de sucre, de cassonade, d'huile, de cire, de bougie, de bois quarrés, de matériaux à bâtir : les résultats relatifs aux autres objets, tels que la marée, la volaille, les métaux, et quelques autres espèces de marchandises, sont plus hypothétiques.

État des marchandises et denrées de toute espèce, qui se consomment annuellement à Paris, d'après une année commune, prise antérieurement à la Révolution.

Livres de pain	206,000,000	liv. pes.
Livres de riz	3,500,000	
Vin ordinaire	250,000	muids.
Vin de liqueur	1,000	
Eau-de-vie, en supposant que tout entre en eau-de-vie simple, et en évaluant la fraude à un sixième	8,000	
Cidre	2,000	
Bière	20,000	
Vinaigre	4,000	
Bœufs, du poids de 700 livres	70,000	
Vaches, du poids de 360 livres	18,000	
Veaux, du poids de 72 livres	120,000	
Moutons, du poids de 50 livres	350,000	
Porcs, du poids de 200 livres	35,000	
Viande en livres	1,380,000	
Poids du poisson de mer, frais, sec et salé	10,000,000	liv. pes.
Nombre de carpes	800,000	
Nombre de brochets	30,000	
Nombre d'anguilles	56,000	
Nombre de tanches	30,000	
Nombre de perches	6,000	
Nombre d'écrevisses	75,000	
Cordes de bois	714,000	
Voies de charbon de bois	694,000	
Voies de charbon de terre	10,000	
Nombre d'œufs	78,000,000	

Nombre de livres de beurre frais.	3,150,000
Nombre de livres de beurre salé et fondu. . .	2,700,000
Nombre des fromages frais, de Brie, de Marolles, et autres	424,500
Poids des fromages secs, faisant partie du commerce de l'épicerie.	2,600,000
Cire et bougie.	538,000 liv. pés.
Sucre et cassonade	6,500,000
Huile de toute espèce	6,000,000
Café	2,500,000
Cacao.	250,000
Girofle	9,000
Poivre	75,000
Pruneaux	476,000
Savon.	1,900,000
Potasse, soude, et cendres gravelées . . .	2,300,000
Quantité d'aunes de toiles	6,000,000 aunes.
Cuivre	450,000 liv. pes.
Acier	250,000
Fer.	8,000,000
Plomb.	3,200,000
Etaim.	350,000
Vif-argent.	18,000
Cuirs et peaux	3,700,000
Pelleteries.	530,000
Foin	6,388,000 bottes.
Paille.	11,090,000
Avoine	21,409 muids.
Orge	8,500
Vesce et grenailles	1,400
Bois quarrés et à bâtir, en nombre de pieds cubes.	1,600,000 p. cubes

Pierre de liais, par nombre de pieds cubes	
Pierre de taille dure, par nombre de pieds cubes.	620,000
Pierre de taille de Saint-Leu, par nombre de pieds cubes.	930,000
Moëllons de meulière et autres, par nombre de toises cubes	64,000 t. cubes
Chaux, en nombre de muids	8,000
Plâtre en nombre de muids, chacun de 36 sacs	120,000
Nombre d'ardoises fortes.	3,717,000
Nombre d'ardoises fines.	132,700
Nombre de tuiles, grand moule	3,498,000
Nombre de tuiles, petit moule.	527,600
Nombre de briques	973,000
Pavés, sans compter ceux destinés à l'entretien du pavé de Paris	1,360,000

Si, après avoir considéré les consommations de toute espèce qui ont lieu à Paris, on demandoit ce que dépense tous les ans en argent chacun de ses habitans, on trouveroit aisément la réponse à cette question dans les tableaux qui précèdent. Il ne s'agiroit que de donner une valeur en argent à chacune des denrées qui entrent à Paris, en estimant à-peu près les objets sur lesquels on n'a point de renseignemens positifs. Les quantités de denrées dont la consommation est la plus forte, et tient le plus près aux besoins de nécessité première, étant bien connues, les erreurs qu'on pourroit commettre à l'égard des autres seroient de peu de conséquence.

On conçoit que la valeur des denrées et des marchandises étant susceptible de variations continuelles, il n'a pas été possible d'arriver à des résultats rigoureusement exacts. On a d'ailleurs manqué d'instructions suffisamment positives sur la valeur de quelques marchandises, et la nécessité de publier n'a pas permis d'attendre qu'on eût pu rassembler de plus amples renseignemens.

On a cru cependant devoir distinguer par une * les articles qui présentent le plus d'incertitude.

Tableau dont l'objet est de présenter l'évaluation en argent, de toutes les dépenses faites par les habitans de Paris, droits compris.

DÉNOMINATION des Marchandises et Denrées.	QUANTITÉS qui se consomment à Paris.	PRIX.	VALEUR.
Pain	liv. pes. 206,000,000	à « ℔ 2 ʃ	20,600,000 ℔
Vin	muids 250,000	à 130 «	32,500,000
Eau-de-vie	8,000	à 300 «	2,400,000
Cidre	2,000	à 60 «	120,000
Bière	20,000	à 60 «	1,200,000
Vinaigre	4,000	à 100 «	400,000
Viande de boucherie	liv. pes. 90,000,000	à « 9	40,500,000
OEufs			3,500,000
Beurre frais			3,500,000
Beurre salé et fondu			1,800,000
Fromages frais			900,000
Fromages salés, du commerce de l'épicerie			1,500,000
* Marée fraîche			3,000,000
Harengs frais			400,000
* Saline			1,500,000
* Poisson d'eau douce			1,200,000
Bois à brûler			20,000,000
* Bois quarrés et à ouvrager			4,000,000
De cette part			139,020,000

DÉNOMINATION des Marchandises et Denrées.	QUANTITÉS qui se consomment à Paris.	PRIX.	VALEUR.
Report . . .	. . . . .	. . . . .	139,020,000
Charbon de bois.	700,000 voies	. . . . .	3,500,000
Charbon de terre.	10,000 c. de bot.	. . . . .	600,000
Foin	60,000 c. de bot.	. . . . .	2,100,000
Paille.	110,000 muids	. . . . .	1,980,000
Avoine.	21,000 liv. pes.	. . . . .	5,250,000
Sucre et cassonade . . .	6,500,000 liv. pes.	. . . . .	7,800,000
Huiles	6,000,000	à 1 ff . « ∫	6,000,000
Cire et bougie.	538,000	à . 2 . 10	1,345,000
Café	2,500,000	à . 1 . 5	3,125,000
* Cacao.	. . . . . liv. pes.	. . . . .	500,000
* Papier	6,000,000	. . . . .	10,000,000
Potasse, soude et cendres gravelées.	. . . . .	. . . . .	1,000,000
Cuivre	450,000	à 1 «	450,000
Fer.	8,000,000	à « 4	1,600,000
Plomb	3,200,000	à « 6	960,000
Étaim.	350,000	à 1 . «	350,000
Vif-argent	18,000	à 3 . 10	63,000
* Épiceries	. . . . .	. . . . .	10,000,000
* Drogueries	. . . . .	. . . . .	3,000,000
* Merceries.	. . . . .	. . . . .	4,000,000
* Quincailleries.	. . . . .	. . . . .	4,000,000
De cette part. . . .	. . . . .	. . . . .	206,643,000 ff

DÉNOMINATION des Marchandises et Denrées.	QUANTITÉS qui se consomment à Paris.	PRIX.	VALEUR.
Report. . . .	. . . . .	. . . . .	206,643,000 ℔
* Draps.	. . . . .	. . . . .	8,000,000
* Étoffes de laine	. . . . .	. . . .	5,000,000
* Soie et étoffes de soie. . .	. . . . .	. . . . .	5,000,000
Toiles	aunes 8,000,000	à 1℔ 10ſ	12,000,000
* Marbre.	. . . . .	. . . . .	
Pierre de taille de S. Leu.	p. cube 930,000	. . . . .	
Pierre de taille	p. cube 620,000	. . . . .	
Moëllons	t. cube 64,000	. . . . .	
Chaux	muids 8,000	. . . . .	
Plâtre	muids 120,000	. . . .	
Ardoises fortes.	3,717,000	. . . . .	4,000,000
Ardoises fines	132,700	. . . . .	
Tuiles, grand moule. . .	3,498,000	. . . . .	
Tuiles, petit moule . . .	527,600	. . . . .	
Carreaux de terre cuite. .	. . . . .	. . . . .	
Briques	973,000	. . . . .	
Pavés.	1,360,000	. . . . .	
Marchandises omises. . .	. . . . .	. . . . .	6,857,000
Fruits et légumes	. . . . .	. . . . .	12,500,000
Total	. . . . .	. . . . .	260,000,000
Dans ce total est comprise la dépense relative à la nourriture et à l'entretien des chevaux, montant à environ. . . .			10,000,000
Reste pour la consommation des hommes.			250,000,000 ℔

On voit par le résultat de ce tableau, que la somme totale des consommations de Paris s'élève, en ce non comprise la consommation des chevaux, à la somme de 250,000,000 liv.

Ce qui donne, pour la dépense moyenne de chaque habitant, hommes, femmes et enfans, l'un dans l'autre, par an, 416 liv. 13 s. 4 d., et par jour, 1 liv. 2 s. 10 d.

Que la dépense et la consommation des chevaux s'élèvent environ à 10 millions, et qu'en réunissant cette dépense à toutes les autres, il en résulte un total de 260 millions; ce qui donne à dépenser pour chaque habitant, de tout âge et de tout sexe, par an, 433 liv. 6 s. 8 d., et par jour, 1 liv. 3 s. 8 d. $\frac{68}{75}$.

Dans cette dépense n'est pas comprise celle du loyer, qui monte en masse, au moins à 60 millions, et pour chaque individu, à 100 liv. par an, c'est-à-dire, à 5 s. 5 d. $\frac{1}{3}$ par jour.

Maintenant, puisqu'il se consomme à Paris, chaque année, une somme de 260 millions, il est évident que la ville de Paris jouit en masse au moins de 260 millions de revenu; car il est impossible, à la longue, de dépenser plus qu'on ne reçoit. Il est de plus très-probable, et même certain, que les ouvriers, artisans, et en général presque tous les habitans de Paris, font chaque année quelques économies; que l'industrie parisienne, considérée dans son ensemble, fait quelques bénéfices sur la balance de son commerce, soit avec les provinces, soit avec l'étranger. On peut juger de ces bénéfices et de ces économies par les placemens qui se faisoient habituellement par les habitans de Paris dans les emprunts publics. En estimant ces économies à 40 millions par an, il en résulteroit que la ville de Paris jouit de 300 millions de revenu. Cette somme totale est à-peu-près composée des sommes particulières ci-après.

Revenu provenant des loyers des maisons. . .	60,000,000 ₶
Revenu provenant des intérêts et dépenses payés par le Trésor public	140,000,000
Revenu des propriétaires de terre, de biens ruraux, de manufactures, &c.	100,000,000
Total	300,000,000 ₶

De ces 300 millions, le fisc en retiroit, dans l'ancien ordre de choses, environ le cinquième par les impositions et droits ci-après.

Entrées de Paris, tant au profit du Trésor public, que de la ville et des hôpitaux	36,500,000 ℔
Vingtièmes	5,174,000
Capitation.	4,095,000
Portion de la taille, et accessoires	429,873
Gabelle, déduction faite du prix marchand du sel.	3,500,000
Tabac, déduction faite du prix marchand. . .	3,300,000
Droits sur les cuirs et peaux, perçus par la Régie générale.	174,000
Marque d'or et d'argent.	450,000
Cartes à jouer	137,000
Papiers et cartons.	476,000
Amidon, poudre à poudrer.	144,500
Droits domaniaux. Contrôle des actes, des exploits; petit-scel, insinuations, centième denier, amortissement, franc-fief, usages et nouveaux acquêts, échanges, contre-échanges, &c.	1,650,000
Hypothèques.	300,000
Greffes, droits réservés dans les cours et tribunaux, amendes, &c.	1,623,000
Formule, papier et parchemin timbrés	1,232,000
Quatre deniers pour livre de la vente des immeubles.	2,400
Droits de la poste aux lettres.	1,331,000
Caisse de Poissy	1,016,500
Droits qui se perçoivent au profit des Communautés de marchands.	300,000
Portion du bénéfice de la loterie royale de France, à la charge de la ville de Paris. . .	8,166,697
Total.	70,000,000 ℔

On voit encore par ce résultat, que la contribution des habitans de Paris étoit, sous l'ancien régime, de 118 liv. 2 s. 7 d. $\frac{1}{2}$ par an pour chaque individu de tout sexe et de tout âge, c'est-à-dire, par jour, de 6 s. 5 d. $\frac{1}{3}$.

Ainsi, en dernier résultat, et en négligeant les fractions, chaque habitant de Paris, de tout âge et de tout sexe, dé-

324 part 2.

pensoit par jour, l'un dans l'autre, loyer compris, 28 à 29 s., dont plus de six sous tournoient au profit du Trésor public.

La contribution de la ville de Paris étoit donc d'un cinquième environ, tant en contribution foncière que personnelle, et en droits sur les consommations.

Cette somme paroîtra bien considérable, sur-tout si l'on considère qu'une partie des revenus de la ville de Paris ne parviennent à ses habitans qu'après avoir acquitté l'imposition foncière dans les Provinces.